

Commune de Mauges-sur-Loire

Délibération N°DL_2026_09_034

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle BELISA, rue des charmillles sur la commune déléguée de BEAUSSE sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, vendredi 18 septembre 2026.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON, Josseline LHOMMEAU, Fabien JOLIVET, Marie-Christine GUIBERTEAU, Albert COIFFARD, Isabelle BUREAU, Jacques DE MAISONNEUVE, Laetitia NAUD, Guillaume BODIN, Sandra BELLANGER, Narciso VILACA, Valéry DUBILLOT, Marie LE GAL, Angéline RICHOU, Luc CHAUVIN, Gaëtane GABORY, Vivien TUFFREAU, Marie DE BARROS, Nadège MOREAU, Guy CAILLAULT, Yannick BENOIST, Anita ROBICHON, Yves PLUMEJEAU, Jean-Claude BELLICAUD, Jean-François ALLARD, Françoise COUTAULT, Marie-Béatrice MORISSEAU, Jacky COURANT, Stéphane COULON, Isabelle VATELOT, Stéphane BIDET, Philippe BOURSIER, Samuel BELANGER, Frédéric DOUGE, Sophie DEMANGE, Virginie PELISSIER, Karen BULTEAU, Céline MOREAU, Séverine MORINEAU, Sophie BECHEREAU, Aurélien LETOURNEAU, Anne-Françoise CADIOT OGER, Guillaume MOREL, Jean-René GRASSET, Isabelle MONFRAY, Bruno CHAUVIGNE, Ariel YARIV, Sandrine LE GALL, Nicolas LE LABOURIER, Magalie ALLAIRE, David MAINGUY, Gaël BEDUNEAU

Étaient excusés, Mesdames et Messieurs :

Stéphane BESNIER pouvoir à Guy CAILLAULT
Richard DAVID pouvoir à Yves PLUMEJEAU
Sylvia BENETEAU pouvoir à Gaëtane GABORY
Christelle TREMBLAY pouvoir à Nadège MOREAU
Ingrid MASSE pouvoir à Jean-Claude BELLICAUD
Stéphanie OGER pouvoir à Virginie PELISSIER
Adrien ALLARD pouvoir à Angéline RICHOU
Timothée DEBRARD pouvoir à Isabelle BUREAU
Mathéo GOURDON pouvoir à Marie DE BARROS
Lydia MUSSET pouvoir à Gaël BEDUNEAU
Arlette BURGEVIN pouvoir à Isabelle MONFRAY

Étaient absents, Mesdames et Messieurs :

Anne-Valérie MOITA FERNANDES, Hélène MARCHAND

Madame Marie-Béatrice MORISSEAU a été désignée secrétaire de séance.

OUVERTURE DES COMMISSIONS AUX NON ELUS ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES OUVERTES

Monsieur le Maire indique le souhait d'ouvrir des commissions municipales à des administrés de Mauges-sur-Loire.

Il s'agit par cette ouverture de proposer une participation citoyenne.

Le règlement intérieur du Conseil Municipal encadre cette participation en précisant la durée d'engagement qui est de 3 ans et le fait que les votes des membres non élus des commission ouvertes seront pris en compte.

Les administrés ont été invités à s'inscrire dans les commissions municipales par le biais du magazine municipal et des accueils des mairies déléguées. Ils ont été 46 à s'inscrire. Les 46 personnes sont donc intégrées dans les commissions.

Les membres extra municipaux sont les suivants, ils viennent compléter les membres élus des commissions :

Commission Voirie-Mobilités	Commission Cadre de Vie	Commission Finances	Commission Culture	Commission Bâtiments	Commission Economie Proximité de
BARELLI Patrick	DUBOUCHERON Anne	BRIDIER Eugene	BORDIER François	ALBERT Annick	BIBARD Lilian
DONY Anne	GAUDICHEAU Alain	CAILLEAU Joseph	DUBOSC Christine	BOYER Philippe	VIGNERON Hélène
PARISSEAUX Nicolas	PLASSAIS Stéphanie		FOURNIER Auriane	GOURDON Bernard	FOULONNEAU Marc
POELANE Didier	SAUTEJEAU Maryse		MADIOT Thierry	MATZINGER Laurent	CLAVEAU Louis
			WAGNER Eric	VIGNERON Dominique	

Commission Communication	Commission Urbanisme	Commission Santé Social Gériatrie	Commission Enfance Jeunesse Affaires Scolaires	Commission tourisme Patrimoine	Commission Sport
GERARD Laurent	BLON Jean-Claude	CASSIN Manuela	ALLARD Rota	JOLIVET Thomas	AUDUREAU Bertrand
MALLARD Nadine	BODIN Aurélien	ROCHARD Jean-Marie	GALLARD Jacqueline	MAKAROFF Christelle	COCHARD Guy
SUIGNARD Jocelyne	BOUAOU Kamale	THOMAS Michel		PORCHER Cécile	JEAN Maxime
	HAYE Gregory				JEANNEAU Odile
					LHERIAU Damien
					RICHARD Marie-Claire
					ROBICHON Mario

Monsieur Jean-René GRASSET, élu intéressé, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

Oui	60
Non	0
Abstention	2
Non comptabilisé	1
Total	62

DÉCIDE DE :

- Approuver l'ouverture à des non élus pour les commissions voirie-mobilités, cadre de vie, finances, culture, bâtiments, économie de proximité, communication, urbanisme. Les commissions municipales ouvertes démarreront le 1^{er} octobre 2026.
- Désigner les non élus comme suit qui siégeront aux côtés des élus dans les commissions municipales ouvertes :

Commission Voirie-Mobilités	Commission Cadre de Vie	Commission Finances	Commission Culture	Commission Bâtiments	Commission Economie de Proximité
BARELLI Patrick	DUBOUCHERON Anne	BRIDIER Eugene	BORDIER François	ALBERT Annick	BIBARD Lilian
DONY Anne	GAUDICHEAU Alain	CAILLEAU Joseph	DUBOSC Christine	BOYER Philippe	VIGNERON Hélène
PARISSEAUX Nicolas	PLASSAIS Stéphanie		FOURNIER Auriane	GOURDON Bernard	FOULONNEAU Marc
POELANE Didier	SAUTEJEAU Maryse		MADIOT Thierry	MATZINGER Laurent	CLAVEAU Louis
			WAGNER Eric	VIGNERON Dominique	

Commission Communication	Commission Urbanisme	Commission Santé Social Gérontologie	Commission Enfance Jeunesse Affaires Scolaires	Commission Tourisme Patrimoine	Commission Sport
GERARD Laurent	BLON Jean-Claude	CASSIN Manuela	ALLARD Rota	JOLIVET Thomas	AUDUREAU Bertrand
MALLARD Nadine	BODIN Aurélien	ROCHARD Jean-Marie	GALLARD Jacqueline	MAKAROFF Christelle	COCHARD Guy
SUIGNARD Jocelyne	BOUAOU Kamale	THOMAS Michel		PORCHER Cécile	JEAN Maxime
	HAYE Gregory				JEANNEAU Odile
					LHERIAU Damien
					RICHARD Marie-Claire
					ROBICHON Mario

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux, qui commencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou, à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Nombre de conseillers : 65
 Nombre de présents : 52
 Nombre de votants : 62
 (dont 11 pouvoirs)

Signé le 25 septembre 2026
 Le Maire
 Gilles PITON